



Club vol libre et vol moteur

Laragne-Montéglin, le 23 janvier 2021.

INVITATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Au vu de la situation sanitaire tendue et des restrictions de rassemblement imposées par les mesures COVID, dont nul ne connaît l'issue, le comité directeur a décidé de faire cette réunion en distanciel par Visio conférence à l'aide du logiciel Teams de Microsoft.

Le Conseil d'Administration du Club AIR BUECH a donc le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

**Samedi 20 février 2021
à 18h00
par visioconférence**

Le lien de la conférence vous sera envoyé dans un courriel séparé. Nous utilisons la version gratuite de Teams qui limite la connexion à 1h00. Il faudra donc impérativement respecter ce créneau. Une webcam n'est pas indispensable, les périphériques audio suffisent.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier
- Budget prévisionnel et projets
- Renouvellement du comité directeur
- Vote des postes vacants du bureau (vice-président, secrétaire adjoint)
- Questions diverses.

En cas d'impossibilité de vous connecter, faite vous représenter en complétant le Pouvoir ci-joint en l'adressant au club par mël (airbuech@sfr.fr) , courrier et en le remettant à une personne participant à la réunion. Conformément à l'article 5.2 de nos statuts, 2 procurations maximum par membre participant !

Comptant sur votre participation !

Richard WEBER
Président Air'Buëch



Club vol libre et vol moteur

POUVOIR

Je soussigné(e) :

N° licence 2020 :

Demeurant à :

Donne pouvoir à :

N° licence 2020 :

À effet de :

- Me représenter lors de l'Assemblée Générale du 20 février 2021,
- Prendre part à tous votes et toutes discussions,
- Émarger électroniquement toutes feuilles de présence,
- Exercer les droits de tout adhérent lors d'une telle réunion.

A

Le/...../.....

Signature

Précédée de la mention « bon pour pouvoir »